

PLAN D'ACTION DU MANITOBA

dans le cadre de

L'ENTENTE CANADA-MANITOBA RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ ET À L'ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE OFFICIELLE 2009-2010 À 2012-2013

PRÉAMBULE

L'Entente Canada-Manitoba relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2009-2010 à 2012-2013 actualise le partenariat entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba par le financement d'initiatives visant l'amélioration de l'éducation aux niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire et d'initiatives favorisant le rapprochement et le dialogue entre les collectivités d'expression française et anglaise. Les initiatives visées ont été identifiées par le Bureau de l'éducation française (BEF), une Division du Ministère de l'éducation du Manitoba, en collaboration avec les partenaires responsables, pour l'enseignement dans la langue de la minorité et pour l'enseignement de la seconde langue officielle, de la maternelle à la 12^e année et au niveau postsecondaire.

Afin de mieux orienter ce travail, les partenaires se sont dotés d'orientations qui s'apparentent à celles établies par le BEF en 2006-2007, soit :

- Promouvoir l'éducation en langue française au Manitoba
- Mettre en place des programmes novateurs et rendre disponible des ressources éducatives pertinentes
- Offrir un environnement professionnel propice à l'apprentissage et à la croissance professionnels des intervenants
- Élaborer des politiques qui s'appuient sur la recherche.

1. ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ – DE LA MATERNELLE À LA 12^E ANNÉE

L'enseignement scolaire en langue française est assuré en grande partie par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui a été créée en juillet 1993 en vertu d'un amendement de la *Loi sur les écoles publiques*. En septembre 1994, la DSFM comptait 4 263 élèves inscrits dans 20 écoles.

En 2005-2006, cette Division scolaire s'est dotée d'un plan stratégique pour les années 2006 à 2012 qui fait appel à six axes d'intervention, accompagnés de pistes d'action :

- renforcer ce qui existe et promouvoir ses réussites
- s'améliorer continuellement et offrir des services exceptionnels aux élèves
- assurer des liens étroits avec les parents et les intervenants agissant au sein de la DSFM
- mobiliser les forces vives du milieu, en partenariat, vers la réalisation d'un projet éducatif francophone au Manitoba
- reconnaître chaque école comme un projet éducatif distinct
- augmenter et élargir sa clientèle.

Afin de mieux cerner ses efforts, la DSFM développe, en 2008-2009, un *Cadre d'amélioration continue* à titre de plan divisionnaire pour les années 2009-2010 à 2011-2012. Trois domaines de réussite, qui tiennent compte des six axes, sont retenus :

- la réussite scolaire, soit la littératie, la numératie, la francisation, la santé et le bien-être
- la réussite de la construction identitaire
- la réussite communautaire.

1.1 Participation des élèves

a) Recrutement

De 2005-2006 à 2008-2009, la DSFM connaît une augmentation graduelle de ses effectifs scolaires allant de 4 569 à 4 804 élèves, ce qui représente une hausse de 235 élèves ou de 5,1 % inscrits dans leurs 23 écoles, tandis que les écoles anglaises connaissent une diminution de 5 441 élèves allant de 159 517 à 154 076 élèves, ce qui représente une baisse de 3,4 %. En 2008, la DSFM a une inscription de 4 804 élèves, soit près de 38,1 % à 41,9 % d'un potentiel de 11 475 à 12 600 élèves.

Pour concentrer ses efforts de recrutement au niveau de la maternelle et étant donné le travail de francisation mené par la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), la DSFM a formé une coalition avec la FPCP et l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) afin de mener un travail de front lié à la rétention et au recrutement des enfants d'ayants droit. La DSFM offre un programme de maternelle à temps plein depuis au moins 10 ans. Un service de garderie pour les poupons, les enfants du secteur préscolaire et les enfants du secteur scolaire (de parents ayants droit) est annexé à, ou à proximité de, 18 des 20 écoles de la maternelle à la 8^e année. De plus, les services d'une conseillère à temps plein pour travailler auprès des familles d'union exogame sont retenus au sein de la DSFM depuis 2003. Son travail consiste à informer, sensibiliser, éduquer ces familles quant à leurs droits et aux autres services qui leur sont offerts. Elle offre également des sessions de formation aux éducatrices des garderies et des pré-maternelles, aux intervenantes en jeune enfance et aux directrices des garderies.

En 2005-2006, le programme de francisation des écoles de la DSFM a été restructuré. Une emphase particulière fut mise sur la francisation des élèves de la maternelle, 1^{re} et 2^e année. Les professionnels et les para-professionnels de l'éducation ont travaillé à partir de la trousse de Francisation en provenance du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC].

b) Rétention

En plus du recrutement, la DSFM doit travailler à la rétention des élèves dans les écoles françaises. Au niveau de transition entre les années scolaires, et en particulier de la 8^e à la 9^e année, des élèves choisissent de quitter le programme français pour s'inscrire soit à une école d'immersion ou à l'école anglaise pour des raisons de proximité ou pour la variété de cours offerts. Cette situation pose un défi particulier.

L'accès au transport par autobus scolaire pour tous les élèves est un moyen de recrutement aussi bien que de rétention des élèves. Ce service est offert aux élèves de la maternelle peu importe où ils habitent, à tous ceux de la 1^{re} à la 12^e année qui habitent au-delà d'un km de l'école et ce, même pour les élèves de la 9^e à la 12^e année qui habitent dans un milieu urbain. Cette distance du foyer est moindre que celle établie par le Ministère à 1,6 km.

c) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'éducation en langue française au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 1 – Données de référence : Participation des élèves – 2008-2009

a) Recrutement												
a-1 % d'élèves inscrits par rapport à la clientèle potentielle d'ayants droit												
DSFM - effectifs scolaires 2008-2009	Clientèle potentielle (statistiques 2006)								% d'élèves inscrits dans la DSFM			
4 804	11 475 à 12 600								38 à 42 %			
a-2 Nombre d'élèves à la maternelle de 2005-2006 à 2008-2009												
Écoles	05-06	06-07	07-08	08-09								
DSFM	366	416	367	378								
Écoles - Programme anglais	9 707	9 433	9 465	9 432								
Source : Extraits de données du système d'information scolaire (EIS) du ministère de l'Éducation au sujet des effectifs scolaires												
b) Rétention (données de 2004-2005 à 2008-2009)												
Gain (+) ou perte (-) des effectifs scolaires (moyenne du nombre d'élèves au cours des 5 dernières années) par palier												
	M-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9	9-10	10-11	11-12
DSFM	8,2	6,8	4,2	7,0	2,2	5,2	2,8	-1,4	-29,8	-6,4	-5,0	23,2
Écoles angl.	398,2	83,8	150,0	151,2	184,8	166,6	95,2	140,8	991,2	46,4	-369,8	1411,6
Source : Extraits de données du système d'information scolaire (EIS) du ministère de l'Éducation au sujet des effectifs scolaires												

1.2 Offre de programmes

a) Programmes curriculaires

Les écoles françaises offrent, de la 1^{re} à la 12^e année, une programmation complète qui comprend l'ensemble des disciplines obligatoires, selon les politiques ministérielles en place. Elles offrent aussi plusieurs matières facultatives.

Le programme d'études de français langue première sera révisé au cours des quatre prochaines années, d'abord au niveau du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC), puis au niveau provincial. Le travail de révision et d'élaboration de programmes d'études se poursuivra aussi dans plusieurs autres disciplines scolaires y compris les mathématiques, les sciences humaines, les sciences de la nature, l'éducation artistique et dans le domaine de l'éducation technologique.

Depuis cinq ans, une école de la DSFM offre à ses élèves le Programme du diplôme du Baccalauréat International (BI). C'est un programme d'études pré-universitaires complet, couvrant un large éventail de disciplines scolaires de deux ans au niveau de la 11^e et 12^e année. Ce programme sera maintenu au cours des quatre prochaines années.

b) Programmes de soutien

Six écoles de la DSFM offre un programme alternatif destiné aux élèves de la 9^e à la 12^e année, qui accusent un retard sérieux dans leur apprentissage académique. L'enseignement des concepts se fait dans les cours au moyen de projets répartis sur une période de quatre ans. Les cours tiennent compte des capacités de l'élève et chaque élève participe à l'expérience au travail dans des domaines de son choix.

La DSFM n'offre pas le programme complet d'Études technologiques destiné aux élèves de la 9^e à la 12^e année dans ses écoles, mais au cours des prochaines quatre années, elle étudiera la faisabilité d'établir une école d'Études technologiques pour la division. Pour l'instant, les élèves qui veulent leur diplôme d'études secondaires technologiques dans un domaine vocationnel le font en collaboration avec une école anglaise qui offre le programme complet. Afin d'être diplômé de l'école française, le programme établi pour chaque élève doit être approuvé à l'avance par la direction de l'école française.

La DSFM s'intéresse à l'enseignement à distance et aux technologies modernes de l'information et de la communication pour faire face aux circonstances engendrées par les petites écoles et les petites populations rurales, par le défi lié à l'embauche d'enseignants et par l'évolution rapide des technologies. L'enseignement à distance s'offre selon deux modèles :

- l'Option études indépendantes (OEI) qui vise à enrichir les options offertes à tout élève en lui permettant de suivre un cours qui ne lui est pas accessible selon son horaire de cours. Une période de 12 mois (maximum) lui ait accordé pour le terminer.
- l'Option des cours offerts en ligne.

c) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'éducation en langue française au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 2 - Données de référence : Offre de programmes - 2008-2009

a) Programmes d'enseignement à distance		b) Programmes			
Enseignement à distance (BEF)	N° de cours		Nombre d'écoles	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Option études indépendantes (OEI) (9-12)	20	Programme curriculaire (DSFM)			
Espagnol	4	Baccalauréat international	1	11-12	58
Droit	1	Programme de soutien			
Mathématiques	13	Programme alternatif	6	9-12	86
Dessin industriel	1	Source : Données en provenance du BEF et de la DSFM			
Éducation physique et Éducation à la santé	1				
Cours en ligne (9-12)	5				
Éducation physique et Éducation à la santé	2				
Mathématiques	2				
Physique	1				

1.3 Rendement des élèves

a) Intervention en lecture

Le lien entre l'apprentissage de la lecture à un bas âge, soit en 1^{re} et 2^e année, et l'acquisition de la langue est bien documenté. En tant qu'initiative de francisation, la DSFM évalue donc tous les élèves de la 1^{re} année et intervient auprès de ceux qui ont besoin d'appui en lecture. L'appui se poursuit en 2^e année pour les élèves qui le nécessitent.

Le rendement des élèves de la DSFM reflète les défis langagiers d'un milieu minoritaire. Au cours des quatre prochaines années, le BEF mènera un projet de recherche action sur cette question afin de concevoir une différente approche quant à l'organisation et la présentation des programmes d'études destinés à orienter l'enseignement des arts langagiers de la 1^{re} à la 12^e année. Ce projet s'arrimera avec la révision du programme d'études de français.

b) Obtention d'un diplôme d'études secondaires

Le nombre d'élèves inscrits en 12^e année à la DSFM a diminué au cours des quatre dernières années, tandis que le pourcentage d'élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires a augmenté. Au fil des années, la DSFM a maintenu un taux de diplômes discernés bien plus élevé que celui des écoles anglaises.

c) Outils d'évaluation

Le BEF développe, publie et distribue aux enseignants de la province au niveau de la douzième année, des outils liés aux évaluations provinciales en langues (français et anglais) et en mathématiques.

d) Services d'appui

Un programme pour les nouveaux-arrivants est offert au sein de la DSFM afin d'aider les élèves à développer leurs compétences en français et leur permettre ainsi de suivre plus facilement le programme éducatif régulier. Quant aux nouveaux-arrivants sous-scolarisés, un soutien académique et linguistique intensif leur est offert afin de s'adapter au milieu scolaire.

En 2008-2009, les écoles de la DSFM ont voulu offrir des services d'appui aux élèves et aux parents à l'extérieur des heures de classe (à titre d'exemples, *SOS Devoirs*; un portail éducatif visant à intégrer les technologies de l'information et de la communication [TIC] dans la salle de classe), malheureusement ces projets n'ont pas aboutis. Elles se sont toutefois proposées de le faire au cours des quatre prochaines années.

e) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'éducation en langue française au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 3 – Données de référence : Rendement des élèves – 2008-2009

a) Intervention précoce en lecture (DSFM)										
	N° d'élèves inscrits au 31 mars 2009			% en IPC1						
1 ^{re} année	370 dans 20 écoles			48 %, soit 178 élèves						
Fin de 1 ^{re} année nécessitant un suivi en 2 ^e année				34 % de ces élèves, soit 60 élèves						
Source : Données en provenance de la DSFM										
b) Taux moyen des élèves qui ont répondu aux attentes établies par le Ministère (3 ^e niveau)				c) Taux de diplomation - Études secondaires						
2008-2009	début 3 ^e année		mi-7 ^e année		mi-8 ^e année		2008-2009	N° d'élèves inscrits en 12 ^e	N° de diplômes	Taux de diplomation
	DSFM	Éc angl	DSFM	Éc angl	DSFM	Éc angl				
lecture	69	58			52	54	DSFM	355	335	94
écriture					47	49	Écoles anglaises	14 604	10 381	71
notions de calcul/math	73	58	62	55			Source : Données fournies au ministère de l'Éducation par les écoles, puis extraites du système d'information scolaire (EIS) du Ministère			
Source : Données fournies au ministère de l'Éducation par les écoles, puis extraites du système d'information scolaire (AEIS) du Ministère										

1.4 Milieux scolaires enrichis

a) Initiatives d'enrichissement culturel, personnel et social

Au sein de la DSFM, un agent en animation culturelle travaille en collaboration avec les écoles et les différents organismes dans la communauté pour encourager le développement d'une programmation culturelle qui reflète les valeurs, les traditions et les coutumes de leur communauté.

Les services culturels de la DSFM comprennent entre autres :

- des bacs *culturels* mis à la disposition du personnel des écoles, des parents et des élèves leur permettant de prendre connaissance des produits culturels francophones récents;
- une bourse de l'art et de la culture de 300 \$ à un élève, inscrit à un établissement postsecondaire, qui étudie en artisanat, en danse, en cinéma ou en vidéo, en théâtre, en musique, en arts visuels, en arts littéraires, ou en journalisme artistique et qui a l'intention de faire carrière dans ce domaine;

- des activités sportives dans les écoles et entre les écoles afin de développer une interaction en français entre les élèves. Les services d'un conseiller divisionnaire dans le domaine des sports sont retenus;
- une ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante (LISTE) avec des jeunes de la 9^e à la 12^e année, ces derniers profitant également de sessions de formation en improvisation offertes par des professionnels du théâtre;
- le regroupement Jeunes Manitobains des conseils associés (JMCA) composé de quatre (4) représentants de chaque école secondaire de la DSFM et qui se rencontre trois (3) fois au courant de l'année scolaire pour promouvoir la culture et la langue française et pour susciter la participation active des élèves de la DSFM;
- des camps de leadership, d'une durée de trois (3) jours et de deux (2) nuits sont offerts aux membres des conseils étudiants, de la LISTE et des JMCA qui désirent participer dans la vie de l'école.

Le BEF élabore un *Cahier d'activités culturelles* qui renferme toute l'information pertinente sur les manifestations culturelles disponibles à la clientèle qui inclut le scolaire, le préscolaire et le communautaire. La plupart des spectacles et des ateliers ont une thématique éducationnelle et offrent un cahier pédagogique permettant de préparer les élèves au spectacle afin d'en profiter au maximum.

b) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'éducation en langue française au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 4 - Données de référence : Milieux scolaire enrichis – 2008-2009

Enrichissement culturel, personnel et social							
a) Activités culturelles, personnelles et sociales au niveau divisionnaire				b) Activités culturelles et artistiques			
Activités DSFM	N° d'activités 2008-2009	N° d'élèves	Niveau scolaire	N° participants 2008-2009			
Ligue d'improvisation	3 tournois div	60	9 - 12	Activités de programmation scolaire en provenance des organismes culturels et artistiques	élèves	enseignants	écoles
Bourse : art et culture	1	1	Post sec.				
JMCA	3 rencontres	24	9 - 12	Total	14 128	911	23
Camp de leadership	1 (3 jours)	84	9 - 12				
Radio scolaire – ateliers de formation	3 demi-journées	20	9 - 12	Source : Données provenant des organismes culturels et artistiques			
Total		189					

Sources : Données provenant de la DSFM

1.5 Appui au personnel éducatif et recherche

a) Apprentissage professionnel

La DSFM a une équipe de conseillers pédagogiques qui offrent de la formation liée à la mise en œuvre des programmes d'études et aux initiatives reliées à la réussite de tous les élèves. La Division a établi, en 2008-2009, un Centre de formation pédagogique dédié à la formation des professionnels et des para-professionnels de l'éducation et accommode au-delà de 600 participants.

Plusieurs sessions de formation sont offertes aux professionnels de l'éducation en littératie et en numératie sous forme d'ateliers et d'accompagnement en salle de classe afin d'assurer une plus grande réussite des élèves. De plus, une salle du Centre de formation pédagogique est réservée à la formation en littératie et en numératie et est munie de ressources pédagogiques pour ces deux domaines.

Des bourses liées au perfectionnement (ex. : cours universitaires) sont octroyées aux professionnels de l'éducation ou aux professionnels responsables des services aux élèves. De plus, la DSFM offre un programme d'appui aux directions des écoles en région rurale, sous forme de sessions de formation et de forum de discussions, entre autres, afin d'identifier des moyens d'offrir une plus grande variété de cours, d'activités culturelles et/ou communautaires, etc. ainsi qu'un programme de formation, adaptés au milieu minoritaire, de quatre (4) jours par

an, aux directeurs et aux directeurs adjoints d'école, en planification et en gestion scolaires ainsi qu'en leadership pédagogique.,.

Le BEF voit à l'implantation des programmes en lien avec les politiques ministérielles en offrant des sessions d'orientation, d'information et d'apprentissage professionnel aux personnel enseignant, directions d'école, cadres divisionnaires. Il administre un programme de *Bourses aux enseignants* ayant pour but d'encourager les enseignants, qui enseignent ou enseigneront en français (FL1, FL2-I et FL2-B), à améliorer leur connaissance de cette langue ainsi que leurs méthodes pédagogiques. Les récipiendaires de la bourse suivent leur formation entre le 1^{er} avril et le 31 août, et ce dans un établissement d'enseignement postsecondaire dûment agréé, au Canada.

b) Services d'appui au milieu scolaire

Au sein de la DSFM, une bibliothécaire voit à l'acquisition de ressources pédagogiques pour les écoles, à leur catalogage. La DSFM est responsable du programme de recrutement et de succession facilitant l'embauche du personnel enseignant. Des visites, incitant les étudiants-maîtres à venir travailler à la DSFM, sont faites aux universités de la province ainsi qu'hors province.

Au sein du BEF, la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) développe et fournit du matériel pédagogique pour le personnel enseignant de la maternelle à la 12^e année pour les écoles françaises ainsi que les écoles d'immersion et les écoles offrant le Français de base, pour le personnel du ministère de l'Éducation, pour les étudiants-maîtres et le public en général. La DREF appuie la mise en œuvre des programmes d'études, la recherche pédagogique et l'apprentissage professionnel des intervenants en éducation; offre un service d'appui à l'enseignement via un bibliobus pour les enseignants des écoles françaises en région rurale. La DREF est également le dépositaire de toutes les publications du ministère de l'Éducation.

c) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'éducation en langue française au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 5 - Données de référence : Appui au personnel éducatif et recherche en 2008-2009

a) Apprentissage professionnel			
a-1 Sessions de formation (DSFM)			
Session de formation	Clientèle	N° de sessions	N° de participants
Journée divisionnaire	enseignants, directeurs, cadre div., conseillers péd. BEF	2	425
Session de formation	enseignants 5 - 12	5	527
Conférence annuelle des directeurs de la DSFM	directions d'école et leur adjoint	1	50
<i>Petites écoles en réseau</i>	petites écoles en région	1	5 écoles
Littératie	Maternelle	2	26
	1 ^{re} année	3	26
Formation continue	enseignants et auxiliaires	46	86
Numératie	M - 2	1	7
	Maternelle	2	25
	1 ^{re}	4	26
	2 ^e	2	25
	3 ^e	1	24
	4 ^e	2	25
	5 ^e et 6 ^e	7	25
	7 ^e	3	23
8 ^e	3	24	
Motricité fine	Maternelle	10	5
Total		95	1359

a-2 Sessions de formation (BEF)			
Session de formation	Clientèle	N° sessions	N° de participants
Au niveau divisionnaire	Enseignants	30	750

Source : Données provenant du BEF et de la DSFM

Source : Données provenant du BEF et de la DSFM

1.6 Processus de consultation auprès des partenaires-clés

Dans le cadre de l'Entente, le BEF s'est engagé à consulter ses partenaires et à assurer l'imputabilité par divers moyens, entre autres :

- l'équipe de Direction du BEF travaille étroitement avec le personnel cadre de la DSFM pour discuter des initiatives pouvant être financées par le présent Plan d'action
- des suivis sont faits par le BEF auprès de la DSFM quant à la production, le suivi et la vérification des rapports financiers
- la soumission de rapports au gouvernement fédéral et au CMEC, le cas échéant, comme il est exigé dans l'Entente.

Le BEF s'est doté d'un Comité consultatif en français langue première (CCFLP) qui se rencontre régulièrement pour discuter d'initiatives liées à la programmation scolaire et aux besoins particuliers des apprenants et de l'apprentissage professionnel des enseignants, du recrutement et de la rétention des ayants droit, etc. Ce comité est composé d'un représentant de :

- la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)
- la Société franco-manitobaine (SFM)
- l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AÉFM)
- l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AÉFM)
- du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)
- des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM)
- du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)
- de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP)
- du Conseil Jeunesse Provincial (CJP)
- du BEF (deux représentants).

2. ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE OFFICIELLE – DE LA MATERNELLE À LA 12^E ANNÉE

En 1976, le BEF reçoit le mandat de promouvoir, de planifier, d'administrer et de faciliter des programmes et des services portant sur tous les aspects de l'éducation d'immersion française et de français de base pour la clientèle anglophone, et ce, de la maternelle à la 12^e année, et dans la mesure du possible au niveau postsecondaire.

2.1 Participation des élèves

a) Recrutement et rétention Programme d'immersion française

De 2005-2006 à 2008-2009, les effectifs scolaires au programme d'immersion française ont augmenté de 17 604 à 18 563 élèves, soit une hausse de 959 élèves ou de 5,4 %. En 2008-2009, les élèves d'immersion présentent 10,3 % des effectifs scolaires répartis dans 99 écoles de 22 divisions scolaires. Les divisions scolaires offrant un programme d'immersion française travaillent à la rétention et au recrutement d'élèves auprès des parents d'enfants d'âge préscolaire, en particulier. Elles organisent des sessions d'information pour ces parents afin de les informer, les sensibiliser, les éduquer quant à leurs droits et aux autres services qui leur sont offerts.

b) Recrutement et rétention Cours de Français de base

De 2005-2006 à 2008-2009, dans les écoles publiques, les inscriptions scolaires aux cours de Français de base ont diminué de 69 693 à 65 593 élèves, soit une baisse considérable de 4 100 élèves ou de 5,9 %. D'autre part, les effectifs scolaires dans les cours de Français de base au sein des écoles indépendantes ont augmenté de 7 953 à 8 035 élèves, ce qui représente une hausse de 82 élèves ou de 1,0 %. Néanmoins, l'ensemble des effectifs scolaires en Français de base dans les écoles publiques et indépendantes a diminué de 77 646 à 73 628 élèves, soit une baisse de 4 018 ou de 5,2 %.

Les défis identifiés au recrutement et à la rétention des élèves dans le cours de Français de base sont principalement liés :

- à la valeur accordée à l'apprentissage du français
- au niveau de compétences en français des enseignants et à leur formation en enseignement de la seconde langue officielle
- au temps accordé pour les matières facultatives
- au programme d'études et à la méthodologie de l'enseignement du Français de base qui ont besoin d'être révisés.

Un forum est prévu en 2009-2010 pour étudier les solutions ainsi que le rôle et les responsabilités des divers intervenants en FLS, soit des cadres divisionnaires, des commissaires, des universitaires, des coordonnateurs divisionnaires responsables de FLS, des enseignants de Français de base, les représentants du BEF responsables du FLS.

c) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'enseignement de la seconde langue officielle au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 6 – Données de référence : Participation des élèves – 2008-2009

Recrutement					
a) Immersion française - Effectifs scolaires 2008-2009				b) Français de base - Effectifs scolaires 2008-2009	
Programme	Inscription	Divisions scolaires		Écoles	
		N ^o	%	rurales	urbaines
Immersion française	18 563	22	59,5	41	58
Anglais	154 076	36	97,3	410	215
Programme	Inscription	Divisions scolaires		Écoles	
		N ^o	%	rurales	urbaines
Français de base	65 593	36	97,3	248	192
Anglais	154 076	36	97,3	410	215

Source : Extraits de données du système d'information scolaire (EIS) du ministère de l'Éducation au sujet des effectifs scolaires

2.2 Offre de programmes

a) Programmes curriculaires

La participation des élèves aux programmes d'immersion et aux cours de Français de base est facultative au Manitoba. Le BEF est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques ministérielles provinciales en ce qui a trait à l'enseignement de la seconde langue officielle et de l'élaboration des programmes d'études relatifs à cet enseignement. Les programmes d'études développés pour les écoles d'immersion sont spécifiques à ce programme d'enseignement. Il en est de même pour les cours de Français de base offerts dans les écoles anglaises du Manitoba.

Immersion française

En 1996, le programme d'immersion française est reconnu comme étant un des quatre programmes scolaires officiels au Manitoba. Ce programme scolaire favorise le développement d'une compétence langagière en anglais et en français. Au Manitoba, trois points d'entrée au programme d'immersion sont possibles : en immersion longue, le Programme commence en maternelle ou en 1^{re} année et s'étend jusqu'en 12^e année; en immersion moyenne, le Programme débute en 4^e année et continue jusqu'à la fin de la 12^e année; et en immersion courte, le Programme débute en 7^e année et continue jusqu'à la fin du secondaire. Le pourcentage d'instruction en français est généralement à 100 % en maternelle.

Le Programme d'immersion française peut être organisé selon trois modèles :

- l' *école d'immersion* est logée dans un bâtiment qui lui est propre et qui favorise la création d'une ambiance française;
- le *centre d'immersion* est établi dans le même bâtiment qu'un Programme anglais, lorsqu'il n'est pas possible de créer une école d'immersion. Il a sa propre administration, ses propres locaux et est une école autonome opérant sous le même toit qu'une autre école;
- l' *école à deux voies* offre un Programme anglais et un Programme d'immersion française dirigés par une même administration.

Tout comme le programme d'études de français langue première, le programme d'études de Français langue seconde - immersion sera révisé au cours des quatre prochaines années, d'abord au niveau du Protocole l'Ouest et du Nord canadiens (PONC), puis au niveau provincial.

Français de base

Quant à l'enseignement du Français de base, le BEF a révisé, en 2004, les lignes directrices et les exigences concernant l'enseignement du Français de base permettant aux écoles anglaises d'offrir une programmation conséquente, continue et de qualité en Français de base. Certaines divisions et écoles rendent le Français de base obligatoire, surtout de la 4^e à la 8^e année. La mise en œuvre des cours de Français de base exige que les enseignants possèdent une bonne connaissance de la langue française et de l'enseignement du français comme langue seconde et qu'ils participent aux sessions de formation organisées par le BEF; que les écoles utilisent le matériel d'appui conçu par le BEF; et qu'un local adéquat soit disponible pour l'enseignement du français. Il est à noter que le BEF entreprendra au cours de quatre prochaines années la révision des programmes d'études dans ce domaine.

b) Démarches et activités novatrices

Immersion française

En 2008-2009, le BEF est à sa deuxième année de son projet d'action recherche en *Communication orale au quotidien* (COQ). Dans le cadre de ce projet, une étude a été faite sur l'état des lieux de la qualité de la langue utilisée par les élèves d'immersion, de la maternelle à la 12^e année, dans leurs interactions à l'oral en français, puis des principes directeurs et des stratégies possibles pour adresser les lacunes langagières en question ont été établis et mis à l'essai. Le document d'appui, accompagné d'un vidéodisque digital (DVD) destiné aux responsables de la formation des enseignants d'immersion, paraîtra à l'automne 2010. Ce projet, et les autres projets d'action recherche menés dans les années antérieures serviront à orienter un

nouveau projet d'action recherche voulant établir une approche différente dans l'organisation et la présentation du programme d'études afin de mieux orienter l'enseignement de la seconde langue officielle de la maternelle à la 12^e année.

Français de base

Le BEF participe au développement pancanadien du Français intensif (FI), une méthode d'enseignement novatrice qui vise à améliorer les compétences communicatives des élèves de Français de base, et appuie sa mise en œuvre comme projet pilote au Manitoba. Le FI est une méthode alternative d'offrir le cours de Français de base en 5^e année. Le BEF croit que le Français intensif (FI) est un moyen de donner un second souffle au Français de base. Le BEF offre des possibilités de formation professionnelle en FI et appuie la mise en œuvre, sous forme de consultations, d'ateliers et de visites en classe.

Le Français approfondi (FA) est le cours de Français de base qui fait suite à la période de 5 mois du FI pour l'année en cours et les années subséquentes.

Des cours en ligne de Français de base, en provenance du BEF, sont disponibles de la 9^e à la 12^e année. Des Options d'études indépendantes (OEI) de Français de base sont également offertes de la 7^e année à la 12^e année.

En 2008-2009, un dépliant faisant la promotion des écoles françaises, d'immersion française et des cours de Français de base a été révisé et publié. Une carte affichant toutes les écoles offrant un programme d'immersion au Manitoba a également été révisée et publiée. Ces deux publications sont distribuées aux écoles, aux parents, à *Canadian Parents for French* et à la Société franco-manitobaine (SFM) qui les distribuent à son tour aux autres organismes travaillant au fait français au Manitoba.

c) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'enseignement de la seconde langue officielle au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 7 - Données de référence : Offre de programmes – 2008-2009

a) Français intensif / approfondi – Offre de programmes				
	Niveau scolaire	N° d'élèves	N° d'écoles	N° de divisions scolaires
FI	5	137	6	2
FA	6-9	113	5	2

Source : Extraits de données en provenance du BEF

2.3 Rendement des élèves

Immersion française

Le rendement des élèves en immersion en Français langue seconde-immersion, selon les observations des enseignants et les réponses d'élèves aux tests provinciaux, indique la nécessité de développer davantage le vocabulaire, les expressions, la syntaxe particuliers à la langue française chez les élèves. Ces lacunes font en sorte que les élèves éprouvent certaines difficultés à s'engager dans une communication et à aimer lire en français; ils ne saisissent pas tous les mots à leur portée, les nuances des expressions, les tournures de phrases et donc le message et le ton du texte qu'ils produisent ne sont pas facilement compréhensibles. La lecture de ces textes est plutôt difficile, et plus les élèves avancent dans leurs études, plus cela semble devenir évident. Il va sans dire que le niveau d'interprétation et de la critique des textes français deviennent alors plus difficile.

Le BEF mènera un projet recherche-action sur cette question afin de concevoir une approche différente dans l'organisation et la présentation des documents pédagogiques destinés à orienter l'enseignement du français en immersion de la 1^{re} à la 12^e année en FLS.

Français de base

Le BEF a formé une équipe d'éducateurs spécialisés en évaluation de l'oral ainsi qu'en correction de l'écrit. Ces éducateurs sont en mesure de former d'autres éducateurs et enseignants au niveau local afin de permettre aux divisions scolaires de faire leur propre évaluation au niveau divisionnaire ou au sein d'une école. Suite à ces évaluations menées dans les divisions scolaires, le BEF offre des services d'analyses statistiques des résultats obtenus et tire un rapport divisionnaire sur la performance des élèves et un profil pour chaque élève permettant aux directions d'école de communiquer aux parents les progrès de leur enfant.

De plus, le BEF continue d'organiser des forums de discussions avec différents partenaires en éducation continuent afin d'étudier comment mieux répondre aux besoins des élèves en Français de base.

b) Outils d'évaluation

Le BEF développe, publie et distribue aux enseignants de la province au niveau de la douzième année, des outils liés aux évaluations provinciales en langues (français et anglais) et en mathématiques pour le programme d'immersion française.

c) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'enseignement de la seconde langue officielle au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 8 - Données de référence : Rendement des élèves en 2008-2009

Rendement des élèves aux évaluations provinciales				
a) Immersion française* – % des élèves qui ont répondu aux attentes établies par le Ministère (3 ^e niveau de performance)			b) Immersion française - Tests provinciaux de fin 12 ^e année	
08-09	début d'année		mi-8 ^e année	
	Immersion 4 ^e année	Programme anglais 3 ^e année	Immersion	Programme anglais
Lecture	59	58	55	54
Écriture			48	49

08-09	Moyenne		Taux de réussite	
	FLS-I	Prov*	FLS-I	Prov*
Arts langagiers	69	65	91	82

* moyenne et taux de réussite provinciaux
 Source : Données fournies au ministère de l'Éducation par les écoles, puis extraites du système d'information scolaire (AEIS) du Ministère

* Les élèves en immersion effectuent les évaluations provinciales dans leur langue seconde soit le français.
 Source : Données fournies au ministère de l'Éducation par les écoles, puis extraites du système d'information scolaire (AEIS) du Ministère

2.4 Milieux scolaires enrichis

a) Initiatives d'enrichissement linguistique et culturel en français

Au sein des divisions scolaires offrant le programme d'immersion et le Français de base, les écoles et/ou les enseignants et/ou les divisions organisent maintes activités culturelles en français pour leurs élèves afin de leur offrir la possibilité d'un enrichissement culturel grâce à la connaissance des cultures de l'autre collectivité de langue officielle et de favoriser le rapprochement et le dialogue entre les collectivités d'expression française et anglaise au Manitoba.

Les écoles et/ou les enseignants du programme d'immersion et ceux du Français de base travaillent en collaboration avec les différents organismes dans la communauté pour encourager le développement d'une programmation culturelle française, entre autres : la radio-scolaire; des camps d'été et des camps de fin de semaine pour les élèves en Français de base où ils font des activités sportives et culturelles en français; des rassemblement d'une journée au niveau divisionnaire pour les élèves de 7^e et 8^e année à des fins de promotion par le biais d'activités culturelles et sportives; la venue d'artistes à l'école en se référant au *Cahier d'activités culturelles* du BEF.

b) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'enseignement de la seconde langue officielle au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 9 - Données de référence : Milieux enrichis – 2008-2009

Initiatives d'enrichissement linguistique et culturel en français							
a) Participation aux activités culturelles des divisions scolaires et des écoles indépendantes				b) Participation aux activités en provenance des organismes culturels artistiques			
	Nº divisions	Nº d'activités	Nº d'élèves	Nº d'enseignants	Programmes d'immersion française et de français de base	Nº participants	
Divisions scolaires	(26/36) 72 %	28	12 741	446		élèves	enseignants
Écoles indépendantes	(13/47) 28 %	2	297	4	Total	45 098	1 515
Source : Données provenant des divisions scolaires, des écoles indépendantes et du BEF					Source : Données provenant des organismes culturels et artistiques		

2.5 Appui au personnel éducatif et recherche

a) Apprentissage professionnel

Les divisions scolaires offrant un programme d'immersion française et/ou des cours de Français de base ont généralement un conseiller pédagogique ou un responsable divisionnaire qui offre de la formation liée à la mise en œuvre des programmes d'études et des initiatives reliées à la réussite de tous les élèves suivant des cours de français langue seconde.

Le BEF, en lien avec les politiques ministérielles établies, organise des conférences provinciales pour les directions d'école, les cadres divisionnaires, les partenaires en éducation et les parents afin de les informer au sujet des programmes de français langue seconde et ainsi leur permettant de mieux orienter leur pratiques. Il développe des documents d'appui, et depuis 2006-2007, organise quatre rencontres par année avec les conseillers ou représentants divisionnaires responsable du programme d'immersion française ou des cours de Français de base.

Le BEF administre un programme de *Bourses aux enseignants* ayant pour but d'encourager les enseignants, qui enseignent ou enseigneront en français (FL1, FL2-I et FL2-B), à améliorer leur connaissance de cette langue ainsi que leurs méthodes pédagogiques. Les récipiendaires de la bourse suivent leur formation entre le 1^{er} avril et le 31 août, et ce dans un établissement d'enseignement postsecondaire dûment agréé, au Canada.

b) Soutien au milieu scolaire

Le BEF a mis sur pied le projet Collabo-Nord qui réunit le personnel enseignant des écoles de la maternelle à la 8^e année des trois divisions scolaires au Nord de la province où un ou deux groupes de conseillers pédagogiques du BEF se rendent sur les lieux afin d'offrir des sessions d'orientation et de formation visant à établir des communautés de professionnels en éducation et ainsi à donner un nouvel élan au programme d'immersion française et à l'enseignement des cours de Français de base.

Un Centre pédagogique avec les techniques de l'information et de la communication (TIC) est mis sur pied depuis 2008-2009 en vue de proposer des sessions de formation professionnelle démontrant l'utilisation des technologies en salle de classe (*Smartboard*, intégration des ressources en ligne à l'enseignement-apprentissage) pour FL1 et FL2-I. De plus, un service d'appui à l'enseignement via un bibliobus pour les enseignants des écoles d'immersion en région rurale est également mis en place afin d'appuyer, à l'aide des multiples ressources de la DREF, les enseignants par le biais d'exploitation des ressources pédagogiques en salle de classe. Un service de bibliobus est prévu pour les enseignants de Français de base en région rurale pour l'année 2010-2011.

Au sein des divisions et des écoles de FLS, le plan de revitalisation leur permet de payer le frais d'inscriptions, la suppléance et le déplacement pour des enseignants qui souhaitent participer à des occasions de perfectionnement, notamment :

- des sessions de formation selon la méthode *Accelerated Integrated Methode* (AIM) pour enseigner le Français de base
- des sessions de formation de Français intensif
- des cours universitaires pour perfectionner leur français, à titre d'exemple les ateliers offerts par l'Université de Brandon :
 - *Appels 1: Maintenance Language Program for French as Second Language (FSL) Teacher* : une série d'ateliers durant l'été (8 jours) et en fins de semaine (2) en vue de maintenir et d'améliorer les habilités langagières des enseignants au programme d'immersion et des cours de français de base utilisant les principes de l'approche communicative expérientielle
 - *Appels Encore: Enrichment for Basic French Teachers* : deux séries d'ateliers de 14 heures pendant l'année scolaire, en vue de continuer d'enrichir les habilités langagières des enseignants au programme d'immersion et des cours de français de base.

Les écoles en régions rurales se voient devant le défi de ne pas pouvoir offrir une variété de cours comparables aux grandes écoles. Les technologies de la communication sont alors utilisées pour offrir des cours aux élèves qui fréquentent différentes écoles. De plus, les enseignants profitent de cette technologie et s'inscrivent à des activités d'apprentissage professionnel.

c) Données de référence – 2008-2009

Le tableau qui suit présente des données de référence relatives à l'enseignement de la seconde langue officielle au Manitoba, selon les données de 2008-2009 pour ce domaine de résultat. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 10 - Données de référence : Appui au personnel scolaire et recherche en 2008-2009

a) Apprentissage professionnel			
a-1 Sessions de formation (BEF) - Activités au niveau provincial			
Activités	Clientèle	N° sessions	N° participants
Session de formation	Enseignants FL2-I	30	750
Session de formation	Enseignants FL2-B	32	320
Conférence provinciale	FL2-I Direction d'écoles, Cadre div., Commissaires, Enseignants	1	250
Total		63	1320
a-2 Sessions de formation (Organismes et divisions scolaires) - Activités au niveau local			
	N° d'activités	N° d'enseignants	N° autres
Assoc. des ortho FL2-I	1	1320	
Éducatrices/teurs francophones du MB	3	26	
MB Assoc. Teachers of French	2	116	10
Divisions scolaires	13	296	
Total	19	1768	
Source : Données provenant du BEF et des divisions scolaires			
b) Soutien au milieu scolaire			
b-1 Activités de soutien (BEF)			
Activité	Clientèle		
Établissement d'un centre de formation pédagogique avec les TIC	Enseignants FL1 et FL2-I		
Source : Données provenant du BEF et des divisions scolaires			
b-2 Services de la DREF (BEF)			
	Clientèle	Nombre de service	
Ressources mises en circulation	FL1,	1	
Expositions/présentations - implantation des nouveaux programmes d'études	FL2-I, FL2-B	19	
Bibliobus : service de biblio ambulant pour enseignants d'immersion des écoles en région rurale	FL1 et FL2-I	1	
Total		21	

2.6 Processus de consultation auprès des partenaires-clés

Dans le cadre de l'Entente, le BEF s'est engagé à consulter ses partenaires et à assurer l'imputabilité par divers moyens, entre autres :

- l'agente de liaison du BEF et les représentants du BEF travaillent étroitement avec les divisions scolaires qui offrent ou qui désirent offrir un programme d'immersion ou des cours de Français de base afin de discuter d'initiatives pouvant être financées à travers le présent Plan d'action;
- faire des suivis auprès des divisions scolaires quant à la production, le suivi et la vérification des rapports financiers;
- soumettre des rapports au gouvernement fédéral et au CMEC, le cas échéant, comme il est exigé dans l'Entente.

De plus, le BEF s'est doté d'un Comité consultatif en français langue seconde (CCFLS) pour discuter d'initiatives liées à la programmation scolaire et aux besoins particuliers des apprenants et de l'apprentissage professionnel des enseignants, du recrutement et de la rétention des élèves, etc. Ce comité se rencontre trois ou quatre fois par an et est composé d'un représentant :

- de *Canadian Parents for French* (CPF)
- de l'Association manitobaine des professeurs de français (AMPF/MATF)
- de l'Association manitobaine des directrices et directeurs d'écoles d'immersion française (AMDI)
- de la Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)
- des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) (deux représentants)
- du Manitoba Association of School Superintendents (MASS)
- du Manitoba School Boards Association (MSBA)
- des Coordonnateurs divisionnaires des programmes de langues
- du BEF (trois représentants).

3. ENSEIGNEMENT AU NIVEAU POSTSECONDAIRE

L'excellence et l'épanouissement de la langue et de la culture françaises sont les fondements du Collège universitaire de Saint-Boniface (le Collège) depuis sa fondation en 1818. Premier établissement d'enseignement dans l'Ouest canadien et cofondateur de l'Université du Manitoba, le Collège abrite à la fois une université et une école technique et professionnelle.

En 2007, le Collège s'est doté d'un plan stratégique pour la période 2007 à 2012 qui fait appel à six stratégies pour appuyer la revitalisation de sa mission :

- Stratégie concernant l'enseignement : assurer l'accès à des programmes complets, pertinents et de qualité.
- Stratégie concernant la recherche : rehausser d'une façon significative la capacité de recherche.
- Stratégie concernant la clientèle étudiante : offrir, dans un milieu francophone, une expérience riche et unique aux étudiants.
- Stratégie concernant le développement de l'établissement : augmenter sa capacité en matière de développement.
- Stratégie concernant le positionnement : occuper la scène provinciale, nationale et internationale.
- Stratégie concernant la gestion et la gouvernance : optimiser les processus de gestion et de gouvernance.

3.1 Accès à l'enseignement postsecondaire

En 2008-2009, 1 169 étudiants fréquentent le Collège, soit 922 au niveau universitaire et 247 au niveau de l'École technique et professionnelle. En 2012-2013, le Collège vise compter quelques 1 230 étudiants. Cette population étudiante sera répartie entre le secteur universitaire et l'École technique et professionnelle et reflètera la démographie actuelle de la clientèle du Collège : du total des étudiants, environ 35 % seront d'origine franco-manitobaine et environ 65 % proviendront des écoles d'immersion française du Manitoba, des autres provinces canadiennes et de l'extérieur du pays.

Quelques défis semblent toujours peser sur le Collège en raison de sa taille et du contexte minoritaire. Malgré ses efforts, le Collège n'est pas à l'abri de l'abandon scolaire précoce. En fait, selon un sondage publié en avril 2007, 47 % des étudiants qui abandonnent leurs études au Collège citent comme raison « cours/programme désiré non offert »¹. Les résultats de ce sondage établissent une forte corrélation entre le nombre de cours et de programmes offerts par le Collège et le taux d'obtention de diplômes et la persévérance scolaire de ses étudiants. L'un des principaux éléments qui permettra au Manitoba d'atteindre ses objectifs est d'accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en étendant l'éventail des programmes offerts en français au Collège et en offrant davantage de possibilités aux élèves qui ont appris le français en tant que langue seconde de poursuivre leurs études postsecondaires dans leur seconde langue officielle.

Le Collège veut continuer à assurer l'accès à des programmes complets, pertinents et de qualité. Les étudiants peuvent compléter leurs programmes sur place (ou en ligne dans certains cas). Ces programmes répondent aux besoins de la communauté francophone et ils sont adaptés à la diversité des clientèles du Collège. Les cours sont de grande qualité et ils sont offerts par un corps professoral hautement qualifié, à l'affût des meilleures pratiques de la pédagogie et de l'enseignement. Les structures d'évaluation, d'amélioration et d'assurance de la qualité tiennent compte des réalités de l'établissement, sans compromettre la qualité de l'enseignement dispensé. Les mécanismes de consultation communautaire sur les programmes incluent les parties intéressées, dont, parmi d'autres, les employeurs éventuels des diplômés.

1 Les données sont tirées du Sondage sur l'abandon scolaire, PRA Inc., avril 2007.

3.2 Appui au personnel éducatif et recherche

La Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface est la seule faculté manitobaine reconnue par le gouvernement du Manitoba pour former ceux qui vont enseigner en français langue première et français langue seconde.

Le diplôme postbaccalauréat en éducation (DPBE) du Collège est un programme flexible qui permet aux enseignants de se perfectionner et de se tenir à la fine pointe des nouveautés en pédagogie. Les domaines de spécialisation du DPBE sont :

- administration scolaire
- counselling
- éducation inclusive
- enseignement de français de base
- langue, littératie et curriculum.

Le programme de maîtrise en éducation du Collège permet au personnel éducatif de consolider leurs connaissances théoriques et pratiques et d'effectuer de la recherche dans un des quatre domaines suivants : éducation inclusive; administration scolaire; counselling; et langue, littératie et curriculum. De plus, la Faculté d'éducation du Collège offre la possibilité de suivre le programme de maîtrise en éducation dans le domaine de l'administration scolaire entièrement par Internet.

Le Collège offre aussi plusieurs programmes de perfectionnement professionnel. À titre d'exemple, le programme CAP sur le leadership offre au-delà d'une trentaine d'heures de perfectionnement sur des thèmes variés, dont la construction identitaire, la communauté professionnelle d'apprenants, l'école, la famille et la communauté et la planification scolaire. En 2008-2009, plus de 45 membres du personnel des écoles françaises, des écoles d'immersion française et ceux qui enseignent le français de base ont participé à l'ensemble des journées de formation. Afin de réaliser ce programme, le Collège collabore avec les partenaires suivants :

- ADEF l'Association des directions des écoles franco-manitobaines
- AMDI l'Association manitobaine des directrices et directeurs des écoles d'immersion française
- BEF le Bureau de l'éducation française, une Division du ministère de l'Éducation
- COSL/CDCÉ le *Council of School Leaders/Conseil des chefs d'école*
- CPF la *Canadian Parents for French*
- DSFM la Division scolaire franco-manitobaine
- ÉFM les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba
- MTS la *Manitoba Teachers' Society*

Le Collège joue un rôle de tout premier plan vis-à-vis la communauté anglophone participant à l'expérience académique de langue française. La recherche axée sur la communauté, s'intéresse à la sauvegarde et à la mise en valeur de son patrimoine. Le corps professoral ainsi que les équipes de recherche demeurent à l'écoute de ses besoins tout en s'ouvrant de plus en plus à la Francophonie nationale et internationale dans les perspectives de recherche et dans la diffusion du savoir. Le Collège aspire ainsi à communiquer davantage le savoir, les connaissances et les expériences de l'Ouest canadien vers l'est du pays et vers d'autres pays francophones et anglophones.

3.3 Processus de consultation avec les partenaires-clés

Dans le cadre de l'Entente, le Ministère de l'enseignement postsecondaire du Manitoba s'est engagé à consulter ses partenaires et à assurer l'imputabilité par divers moyens, entre autres :

- le BEF et le Conseil de l'enseignement postsecondaire (CEP) travaillent étroitement avec le Collège universitaire de Saint-Boniface afin de discuter des initiatives pouvant être financées à travers le Plan d'action;
- des suivis sont faits par le BEF et le CEP auprès du Collège quant à la production, le suivi et la vérification des rapports financiers;
- la soumission de rapports au gouvernement fédéral et au CMEC, le cas échéant, comme il en exige dans l'Entente.

Le BEF, le CEP et le Collège apportent les suivis aux recommandations émises au cours de leurs rencontres.

3.4 Données de référence – 2008-2009

Les tableaux qui suivent présentent des données de référence relatives à l'enseignement dans la langue de la minorité et de la seconde langue officielle au niveau postsecondaire au Manitoba, selon les données de 2008-2009 par domaines de résultats. Ces données seront utilisées pour mesurer les progrès effectués au cours des quatre prochaines années.

Tableau 11 - Données de référence : Niveau postsecondaire, Accès à l'enseignement postsecondaire - 2008-2009

a) Inscriptions au Collège universitaire de Saint-Boniface			b) Taux d'inscriptions dans les cours linguistiques et de didactique - Cours de perfectionnement du français aux enseignants FL ₂ et Français de base	
Clientèle	Nº	%	Clientèle	Nº
DSFM (FL ₁)	395	34 %	River East Transcona & Seven Oaks School Division	29
Immersion (FL ₂)	240	21 %	Winnipeg School Division	24
Clientèle internationale	143	12 %	St. James Assiniboia School Division	37
Résidents permanents	129	11 %	Sous- Total	90
Hors province	125	10 %	Étudiants 1 ^{er} cycle en éducation inscrits à l'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg	30
2 ^e cycle	56	5 %	Total	120
Autres	81	7 %		
Total	1 169			
Clientèle universitaire	922	79 %		
ETP	247	21 %		

Source : Rapport de formation de la Division de l'éducation permanente 2008-2009 (p. 25); Registrariat – le 23 septembre 2008, tel que soumis au Conseil de l'enseignement postsecondaire

Tableau 12 - Données de référence : Niveau postsecondaire, Appui au personnel et recherche - 2008-2009

a) Taux de diplomation 2008-2009 en jeune enfance et en éducation		b) Inscriptions aux cours d'intersession et d'été - Été 2008	
Programme	Nº	Cours de perfectionnement	Nº
Diplôme Éducation jeune enfance (EJE)	25	Institut d'été	14
Diplôme avancé	13	Cours postbaccalauréat et 2 ^e cycle	47
Total jeune enfance	38	Total	61
Éducation 1 ^{er} cycle	122		
Éducation 2 ^e cycle	62		
Total – éducation	184		
Total	222		

Source : Registrariat – le 23 septembre 2008, tel que soumis au Conseil de l'enseignement postsecondaire

INITIATIVES PRÉVUES - ENTENTE CANADA-MANITOBA 2009-2010 À 2012-2013

1. ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ – DE LA MATERNELLE À LA 12^E ANNÉE

1.1 Participation des élèves

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Nombre d'élèves admissibles inscrits	Accroître le nombre d'inscriptions des élèves admissibles, de 4 804 en 2008-2009 à 4 994 en 2012-2013, dont 120 élèves au niveau de la maternelle	2009-2010	1 016 662	4 372 180	5 388 842
		2010-2011	1 016 662	4 372 180	5 388 842
		2011-2012	1 016 662	4 372 180	5 388 842
b) Moyenne de rétention entre la 8 ^e et la 9 ^e année	D'ici la fin de l'année 2012-2013, réduire de 50% les pertes des effectifs scolaires au niveau de transition entre la 8 ^e et la 9 ^e année, par rapport à la période de 5 ans se terminant en 2008-2009, soit réduire la moyenne de rétention de -29,8 élèves pour la période de 2004 à 2009 à -14,9 élèves pour 2009 à 2013	2012-2013	1 016 662	4 372 180	5 388 842
		Total	4 066 648	17 488 720	21 555 368

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
1) Appui en francisation à l'école - DSFM Appui continu au programme de francisation des écoles de la DSFM, peu importe le niveau scolaire, ce qui facilite l'intégration scolaire des élèves dont le français n'est pas la langue utilisée à la maison					
2) Maternelle à temps plein Maintien du programme de maternelle à temps plein dans toutes les écoles de la DSFM en vue de préparer les enfants pour la première année et diminuer les effets de l'assimilation	3 837 161	3 837 161	3 837 161	3 837 161	15 348 644
3) Appui en francisation - parents et enfants du secteur préscolaire Maintien des services et des programmes de francisation de la FPCP auprès de parents et d'enfants ayants droit d'âge préscolaire, entre autres : services de garderie, programmes de pré-maternelle, sessions de francisation auprès des enfants et des parents, centres Mini-franco-fun					
4) Accessibilité aux écoles de langue française Ressources additionnelles pour permettre aux écoles de langue française de rendre accessible l'éducation en français, en tenant compte des réalités démographiques et géographiques	1 551 681	1 551 681	1 551 681	1 551 681	6 206 724

1.2 Offre de programmes

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Nombre de cours offerts à distance	Augmenter le nombre de cours offerts à distance : - option étude indépendantes (OEI) : de 20 cours en 2008-2009 à 23 cours en 2012-2013 - cours en ligne : de 5 cours en 2008-2009 à 7 cours en 2012-2013	2009-2010	1 629 537	2 083 837	3 713 374
		2010-2011	1 629 537	2 083 837	3 713 374
		2011-2012	1 629 537	2 083 837	3 713 374
		2012-2013	1 629 537	2 083 837	3 713 374
b) Nombre d'écoles offrant le programme de Baccalauréat international et le programme alternatif	Maintenir le nombre d'écoles offrant le programme de Baccalauréat international à 1 école et le programme alternatif à 6 écoles	Total	6 518 148	8 335 348	14 853 496

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
PROGRAMMES CURRICULAIRES					
1) Programmes d'études Mise à jour et développement des programmes d'études, y compris les cadres de résultats d'apprentissage et les documents de mise en œuvre, selon le cycle curriculaire ministériel					
2) Ressources pédagogiques et suppléments aux programmes d'études Développement de documents d'appui pour Mathématiques 9 à 12, de Sciences de la nature, de Sciences humaines, de Développement de carrière	2 444 540	2 444 540	2 444 540	2 444 540	9 778 160
3) Baccalauréat international Maintien du programme de Baccalauréat international dans une école de la DSFM					
PROGRAMMES DE SOUTIEN					
4) Programme alternatif Développement du programme alternatif, embauche d'enseignants et achat de matériel afin d'accueillir tous les élèves qui répondent aux critères d'admissibilité					
5) Études technologiques Réalisation d'une étude de faisabilité en lien avec l'établissement d'un programme scolaire en Études technologiques, aux niveaux 9 à 12, dans une école de la DSFM et appui à sa mise en œuvre, le cas échéant					
6) Cours à distance Développement de nouveaux cours d'enseignement à distance, achat et maintien d'équipement, formation des enseignants quant à l'enseignement via cette technologie afin que les élèves des petites écoles aient accès à un plus grand nombre de cours, de qualité, comme ceux des grandes écoles	1 268 834	1 268 834	1 268 834	1 268 834	5 075 336
7) Portail éducatif Mise en œuvre d'un portail éducatif fournissant un lieu particulier d'échanges entre écoles, enseignants et parents, puis enseignants et élèves, sur les apprentissages et les événements liés à l'école					

1.3 Rendement des élèves

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Pourcentage d'élèves accusant un retard en lecture	Diminuer le pourcentage d'élèves accusant un retard en lecture à la fin de la 1 ^{re} année, de 34 % en 2008-2009 à 25 % en 2012-2013	2009-2010	491 010	898 312	1 389 322
		2010-2011	491 010	898 312	1 389 322
b) Taux moyen des élèves qui ont répondu aux attentes établies par le Ministère (3 ^e niveau)	Augmenter de 5 % le taux moyen d'élèves qui atteignent le 3 ^e niveau de performance aux évaluations provinciales au niveau de la 3 ^e , 7 ^e et 8 ^e année en 2012-2013	2011-2012	491 010	898 312	1 389 322
		2012-2013	491 010	898 312	1 389 322
c) Taux de diplomation en 12 ^e année	Atteindre un taux de diplomation de 99% en 2012-2013	Total	1 964 040	3 593 248	5 557 288

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
<p>1) Évaluation précoce en lecture Développement des compétences langagières des élèves : maintien du nombre d'intervenants responsables de l'évaluation précoce en lecture et aux suivis de ces évaluations auprès des élèves de la 1^{re} et de la 2^e année au sein de la DSFM</p> <p>2) Livres de lecture Acquisition de livres de lecture pour les groupes de lecture en classe et pour le programme de lecture à la maison pour les élèves de la 1^{re} et 2^e année, ainsi qu'aux autres niveaux scolaires</p>	449 147	449 147	449 147	449 147	1 796 588
<p>3) Évaluation des élèves et analyse de résultats Administration et correction de 8 tests de Français langue première 12^e année; collection et analyse des résultats des élèves aux évaluations provinciales au niveau de la 3^e, 7^e et 8^e année; développement de profils d'école et de rapports divisionnaires sur le rendement des élèves en Français langue première</p> <p>4) Français langue première – Recherche action Mise en œuvre d'un projet d'action recherche visant à mieux orienter le développement des programmes d'études en Français langue première</p> <p>5) Matériel d'appui - Mathématiques Acquisition de matériel d'appui pour l'enseignement des concepts mathématiques de la maternelle à la 8^e année au sein de la DSFM</p> <p>6) Appui aux nouveaux arrivants Développement de matériel pédagogique, embauche d'enseignants et d'auxiliaires afin de maintenir l'appui destiné aux nouveaux arrivants leur permettant ainsi de mieux s'intégrer au système scolaire</p> <p>7) SOS Devoirs Mise en œuvre un système d'appui aux élèves et aux parents à l'extérieur des heures de classe, tel SOS Devoirs</p>	940 175	940 175	940 175	940 175	3 760 700

1.4 Milieux scolaires enrichis

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Nombre d'élèves participant à des initiatives d'enrichissement culturel, personnel et social	Maintenir à 189 le nombre d'élèves qui participent à des initiatives d'enrichissement culturel, personnel et social au niveau divisionnaire	2009-2010	1 221 035	1 558 535	2 779 570
		2010-2011	1 221 035	1 558 535	2 779 570
		2011-2012	1 221 035	1 558 535	2 779 570
b) Pourcentage d'écoles de la DSFM qui participent aux activités culturelles	Maintenir à 100 % le pourcentage d'écoles de la DSFM qui participent aux activités culturelles externes	2012-2013	1 221 035	1 558 535	2 779 570
		Total	4 884 140	6 234 140	11 118 280

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
<p>1) Services culturels - DSFM Offre de services culturels organisés par l'agent culturel de la DSFM, par ex. la ligue d'improvisation</p> <p>2) Rencontre divisionnaire (9 – 10) Organisation annuelle d'une rencontre divisionnaire avec tous les élèves de la 9^e et 10^e année afin d'encourager des liens entre écoles de la DSFM</p> <p>3) Activités sportives Mise en place d'activités sportives qui favorisent une approche globale de la santé et des échanges entre écoles aux niveaux intra mural, divisionnaire, zone et provincial, par ex. le sport parascolaire, les journées sportives, <i>Sautons en coeur</i></p> <p>4) Mise en valeur communautaire Organisation d'activités culturelles au sein d'une école ou d'un regroupement d'écoles au sein d'une communauté afin de promouvoir les valeurs, les traditions et les coutumes particulière à la communauté, par ex., la pêche sur glace à St-Laurent, la Fête de la St-Jean-Baptiste à La Broquerie</p>	1 228 980	1 228 980	1 228 980	1 228 980	4 915 920
<p>5) Programme Destination CLIC – CMEC Transferts au CMEC pour offrir des bourses à des étudiants francophones du Manitoba (14-15 ans) pour qu'ils puissent participer à des cours intensifs de langue française d'une durée de trois semaines dans des établissements reconnus</p>	0	20 000	0	0	20 000
<p>6) Lien école - communauté Maintien et mise en place de projets qui favorisent l'intégration de la communauté à la programmation scolaire, par ex. les bacs culturels, le Festival Manipogo</p>	1 550 590	1 530 590	1 550 590	1 550 590	6 182 360

1.5 Appui au personnel éducatif et recherche

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Nombre de sessions de formation	Accroître le nombre de sessions de formation, de 125 en 2008-2009 à 150 en 2012-2013	2009-2010	399 405	1 108 878	1 508 283
		2010-2011	399 405	1 108 878	1 508 283
b) Nombre d'enseignants qui ont participé à des activités d'apprentissage professionnel	Augmenter le nombre d'enseignants qui ont participé à des activités d'apprentissage professionnel, de 2 109 en 2008-2009 à 2 277 en 2012-2013	2011-2012	399 405	1 108 878	1 508 283
		2012-2013	399 405	1 108 878	1 508 283
		Total	1 597 620	4 435 512	6 033 132

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
<p>APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL</p> <p>1) Formation et perfectionnement - enseignants Élaboration, prestation et évaluation de programmes de formation et de perfectionnement du personnel adaptés au milieu minoritaire</p> <p>2) Bourses pour personnel éducatif Octroi de 12 bourses par année, à des fins de perfectionnement professionnel (cours universitaires), pour les enseignants et/ou les professionnels des services aux élèves</p> <p>3) Formation - gestion scolaire et leadership pédagogique Maintien du programme de formation de 4 jours par an, pour les directeurs et les directeurs adjoints d'école, en planification et gestion scolaires ainsi qu'en leadership pédagogique, adaptés au milieu minoritaire</p> <p>4) Sessions de formation – milieu rural Maintien du programme d'appui aux directions des écoles en région rurale, sous forme de sessions de formation et forum de discussions, entre autres, afin d'identifier des moyens d'offrir une plus grande variété de cours, d'activités culturelles et/ou communautaires, etc.</p>	681 133	681 133	681 133	681 133	2 724 532
<p>SERVICES D'APPUI AU MILIEU SCOLAIRE</p> <p>5) Recrutement du personnel enseignant Maintien du programme de recrutement du personnel enseignant et de succession, programme géré par un directeur général adjoint de la DSFM</p> <p>6) Bibliothèques de la DSFM Sélection, acquisitions, catalogage et distribution de ressources pédagogiques ainsi que l'offre de services de bibliothèques pour les écoles françaises; maintien des services d'une bibliothécaire et acquisition de ressources pédagogiques pour les écoles de la DSFM</p> <p>7) Sessions d'orientation, d'information et d'apprentissage professionnel (BEF) Maintien de sessions d'implantation des programmes d'études, en provenance du BEF, en lien avec les politiques ministérielles en offrant des sessions d'orientation, d'information et d'apprentissage professionnel aux personnel enseignant, directions d'école, cadres divisionnaires de la DSFM</p>	827 150	827 150	827 150	827 150	3 308 600

2. ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE OFFICIELLE – DE LA MATERNELLE À LA 12^E ANNÉE

2.1 Participation des élèves

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Nombre d'élèves inscrits au programme d'immersion française	Accroître le nombre d'élèves inscrits au programme d'immersion française, de 18 563 en 2008-2009 à 20 000 en 2012-2013	2009-2010	170 000	170 000	340 000
		2010-2011	170 000	170 000	340 000
		2011-2012	170 000	170 000	340 000
b) Nombre d'élèves inscrits aux cours de Français de base	Maintenir à 65 593 le nombre d'élèves inscrits aux cours de Français de base	2012-2013	170 000	170 000	340 000
		Total	680 000	680 000	1 360 000

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
1) Recrutement et rétention - Promotion FL2 Mise en œuvre de stratégies de recrutement/de rétention d'élèves et de promotion du programme d'immersion française et des cours de Français de base tel que : organisation de forums, de sessions d'orientation et d'information; conférences pour les cadres divisionnaires, les écoles, les parents d'enfants du programme d'immersion française et des cours de Français de base	340 000	340 000	340 000	340 000	1 360 000

2.2 Offre de programmes

Indicateur de rendement	Cible de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Nombre de divisions scolaires participant au projet pilote	Accroître le nombre de divisions scolaires participant au projet pilote de Français intensif et Français approfondi de 2 divisions en 2008-2009 à 3 divisions en 2012-2013	2009-2010	2 658 600	3 362 600	6 021 200
		2010-2011	2 658 600	3 362 600	6 021 200
		2011-2012	2 658 600	3 362 600	6 021 200
		2012-2013	2 658 600	3 362 600	6 021 200
		Total	10 634 400	13 450 400	24 084 800

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
1) Programmes d'études Mise à jour et développement des programmes d'études, y compris les cadres de résultats d'apprentissage et les documents de mise en œuvre, selon le cycle curriculaire ministériel, tant pour les programmes d'immersion française que pour les programmes de français de base	5 741 200	5 741 200	5 741 200	5 741 200	22 964 800
2) Communication orale au quotidien – FL2-I Développement et publication du document d'appui lié au projet de recherche action <i>Communication orale au quotidien</i>					
3) Enseignement à distance en FL2-B Maintien de l'enseignement à distance en FL2-B	280 000	280 000	280 000	280 000	1 120 000
4) Français intensif et Français approfondi Consolidation des projets pilotes en Français intensif et en Français approfondi					

2.3 Rendement des élèves

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Pourcentage des élèves de FL2-I qui ont répondu aux attentes établies par le Ministère (3 ^e niveau de performance) en français	Augmenter de 5 % le taux d'élèves de FL2-I qui atteignent le 3 ^e niveau de performance aux évaluations provinciales au niveau de la 4 ^e et 8 ^e année en 2012-2013, par rapport aux résultats de 2008-2009	2009-2010	201 300	699 100	900 400
		2010-2011	201 300	699 100	900 400
		2011-2012	201 300	699 100	900 400
		2012-2013	201 300	699 100	900 400
b) Moyenne et taux de réussite des élèves de 12 ^e année aux évaluations provinciales	Augmenter la moyenne et le taux de réussite des élèves FLS-Ide 12 ^e année aux évaluations provinciales de 3 % en 2012-2013 par rapport aux résultats de 2008-2009	Total	805 200	2 796 400	3 601 600

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
RENDEMENT DES ÉLÈVES AUX ÉVALUATIONS PROVINCIALES					
1) Évaluation des élèves et analyse de résultats – FL2-I Administration et correction des tests de Français langue seconde - immersion 12 ^e année; collection et analyse des résultats des élèves aux évaluations provinciales au niveau de la 4 ^e et 8 ^e année; développement de profils d'école et de rapports divisionnaires sur le rendement des élèves en Français langue seconde – immersion	800 400	800 400	800 400	800 400	3 201 600
2) Français langue seconde immersion - FL2-I – Recherche action Réalisation d'un projet de recherche action visant à mieux orienter l'enseignement du Français langue seconde immersion FL2-I					
OUTILS D'ÉVALUATION					
3) Compétences linguistiques – FL2-I Développer et mettre à l'essai des outils pour l'évaluation des compétences linguistiques des élèves d'immersion française	100 000	100 000	100 000	100 000	400 000
4) Compétences linguistiques – FL2-B Développer et mettre à l'essai des outils pour l'évaluation des compétences linguistiques des élèves en Français de base					

2.4 Milieux scolaires enrichis

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Pourcentage de divisions scolaires offrant des activités linguistiques et culturelles afin d'enrichir l'apprentissage du FLS	Accroître le pourcentage de divisions scolaires qui offrent des activités linguistiques et culturelles FLS, de 72 % en 2008-2009 à 80 % en 2012-2013	2009-2010	379 600	1 150 500	1 530 100
		2010-2011	379 600	1 150 500	1 530 100
		2011-2012	379 600	1 150 500	1 530 100
		2012-2013	379 600	1 150 500	1 530 100
b) Nombre d'élèves qui participent aux activités culturelles et artistiques en français	Maintenir à 45 098 le nombre d'élèves qui participent aux activités culturelles et artistiques en français	Total	1 518 400	4 602 000	6 120 400

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
1) Activités linguistiques et culturelles en français Maintien des activités linguistiques et culturelles au sein des divisions scolaires et/ou au sein des écoles FLS telles que : les camps de fin de semaine pour les élèves de français de base, les camps d'été pour les élèves d'immersion, les tournées culturelles, et autres activités culturelles et artistiques permettant aux élèves d'utiliser leurs compétences en français	1 530 100	1 530 100	1 530 100	1 530 100	6 120 400

2.5 Appui au personnel éducatif et recherche

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Nombre d'activités d'apprentissage professionnel offert au milieu éducatif FLS	Accroître le nombre d'activités d'apprentissage professionnel de FLS, de 82 en 2008-2009 à 100 en 2012-2013	2009-2010	761 889	1 631 361	2 393 250
		2010-2011	761 889	1 631 361	2 393 250
b) Nombre d'activités et de services soutien au milieu scolaire FLS	Maintenir à 22 le nombre d'activités et de services soutien au milieu scolaire FLS	2011-2012	761 889	1 631 361	2 393 250
		2012-2013	761 889	1 631 361	2 393 250
Total			3 047 556	6 525 444	9 573 000

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
<p>APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL</p> <p>1) Sessions d'orientation, d'information et d'apprentissage professionnel - FL2-I et FL2-B (BEF) Maintien de sessions d'implantation des programmes d'études pour FL2-I et FL2-B, en provenance du BEF, en lien avec les politiques ministérielles, en offrant des sessions d'orientation, d'information et d'apprentissage professionnel aux personnel enseignant, directions d'école, cadres divisionnaire</p> <p>2) Conférence FL2-I Maintien de la conférence annuelle en FL2-I</p> <p>3) Formation et perfectionnement – U. Brandon Maintien des programmes de formation et de perfectionnement des enseignants en FLS dispensés par l'Université de Brandon</p>	1 466 400	1 466 400	1 466 400	1 466 400	5 865 600
<p>SOUTIEN AU MILIEU SCOLAIRE</p> <p>4) Projet Collabo-Nord Maintien du projet Collabo-Nord afin d'établir des communautés de professionnels de l'éducation visant à donner un nouvel élan au programme d'immersion française et au Français de base dans les régions éloignées, tout en offrant également des sessions de perfectionnement professionnelles</p> <p>5) Centre pédagogique avec les TIC Maintien du centre pédagogique avec les TIC afin d'animer des sessions de formation professionnelles démontrant l'utilisation la technologie en salle de classe (<i>Smartboard</i>, intégration des ressources en ligne à l'enseignement-apprentissage)</p> <p>6) Ressources - Bibliothèques Sélection, acquisitions, catalogage et distribution de ressources pédagogiques ainsi que l'offre de services de bibliothèques pour les écoles françaises</p> <p>7) Bibliobus Maintien des services de la DREF via un bibliobus pour les enseignants des écoles d'immersion en région rurale; établissement des services de la DREF via un bibliobus pour les enseignants en FL2-B en région rurale</p>	926 850	926 850	926 850	926 850	3 707 400

3. ENSEIGNEMENT AU NIVEAU POSTSECONDAIRE : LANGUE DE LA MINORITÉ

3.1 Accès à l'enseignement postsecondaire

Indicateur de rendement	Cible de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Taux d'inscriptions aux programmes	Augmenter le taux d'inscriptions aux programmes, de 1 169 en 2008-2009 à 1 230 en 2012-2013	2009-2010	1 937 700	2 426 900	4 364 600
		2010-2011	1 937 700	2 426 900	4 364 600
		2011-2012	1 937 700	2 426 900	4 364 600
		2012-2013	1 937 700	2 426 900	4 364 600
		Total	7 750 800	9 707 600	17 458 400

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
1) Programmes Postsecondaire Maintien et développement de la programmation postsecondaire pour le secteur universitaire, l'école technique et professionnelle et la division de l'éducation permanente du CUSB	3 033 500	3 033 500	3 033 500	3 033 500	12 134 000
2) Encadrement linguistique Offre de séances de travaux dirigés dans tous les cours de consolidation des connaissances en français					
3) Bourses d'études Octroi de 386 bourses d'études à l'intention des étudiants pour leur permettre de poursuivre des études en FLM	889 500	889 500	889 500	889 500	3 558 000
4) Plan de recrutement – Éducation FLM Élaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique de recrutement pour inciter les étudiants à poursuivre une carrière en enseignement en milieu FLM					
5) Maîtrise en éducation – concentration Maintien de l'offre de la concentration langue, littérature et curriculum au niveau du programme de maîtrise en éducation	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000
6) Élargissement de l'éventail des cours Élargissement de l'éventail des cours et programmes d'études postsecondaires en français offerts sur place au CUSB : <ul style="list-style-type: none"> • Offre d'un baccalauréat en sciences infirmières 1 • Offre d'un programme de diplôme en soins infirmiers auxiliaires 1 	381 600	381 600	381 600	381 600	1 526 400

1 Les fonds prévus dans le cadre de cette entente pour les programmes collégiaux/universitaires touchant la santé ne financeront pas les mêmes activités financées par le ministère de la Santé dans le cadre du Consortium nationale de formation en santé.

3.2 Appui au personnel éducatif et recherche

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Taux de diplomation des étudiants en enseignement et en jeune enfance	Accroître le taux de diplomation des étudiants en enseignement et en jeune enfance, de 222 en 2008-2009 à 235 2012-2013	2009-2010	79 400	79 400	158 800
		2010-2011	79 400	79 400	158 800
		2011-2012	79 400	79 400	158 800
		2012-2013	79 400	79 400	158 800
b) Taux d'inscriptions des enseignants en perfectionnement	Accroître le taux d'inscriptions aux cours de perfectionnement, de 61 en 2008-2009 à 95 en 2012-2013 (cours d'intersession et d'été)	Total	317 600	317 600	635 200

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
1) Centres de la petite enfance Appui au développement et à la mise à niveau des Centres de la petite enfance en offrant des cours de perfectionnement au personnel des Centres de la petite enfance	71 200	71 200	71 200	71 200	284 800
2) Programmes de formation – administrateurs et enseignants Offre de cours de perfectionnement aux administrateurs et aux enseignants des écoles de langue française	28 400	28 400	28 400	28 400	113 600
3) Recherche Mise en œuvre d'un plan d'action pour rehausser les appuis offerts à la recherche	59 200	59 200	59 200	59 200	236 800

4. ENSEIGNEMENT AU NIVEAU POSTSECONDAIRE : SECONDE LANGUE OFFICIELLE

4.1 Accès à l'enseignement postsecondaire

Indicateur de rendement	Cible de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Taux d'inscriptions aux programmes	Augmenter le taux d'inscriptions des étudiants aux programmes FLS, de 240 2008-2009 à 252 en 2012-2013	2009-2010	1 091 462	1 238 116	2 329 578
		2010-2011	1 091 462	1 238 116	2 329 578
		2011-2012	1 091 462	1 238 116	2 329 578
		2012-2013	1 091 462	1 238 116	2 329 578
		Total	4 365 848	4 952 464	9 318 312

Initiatives prévues	Contributions totales prévues par initiative				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
COURS AUX ADULTES					
1) Cours FLS - parents Maintien de l'offre de cours de français langue seconde à l'intention des parents d'élèves en immersion qui inclut des stratégies d'appui aux enfants	676 600	676 600	676 600	676 600	2 706 400
2) Certificat FLS Maintien de l'offre d'un certificat en perfectionnement du français à l'intention de la clientèle adulte anglophone					
PROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE ET DE 2^E CYCLE EN ÉDUCATION					
3) Appui linguistique Élaboration et offre de cours pour améliorer le niveau de la langue des étudiants d'immersion et de français de base inscrits au Baccalauréat en éducation en constituant des dossiers des étudiants afin d'assurer une mise à niveau linguistique	123 800	123 800	123 800	123 800	495 200
4) Cours en français Offre de cours en français avec crédits universitaires aux élèves dans les écoles d'immersion ou les écoles anglophones offrant le français de base, dans leur milieu scolaire					
5) Camps d'immersion Offre de camps d'immersion à l'intention de la jeunesse dont le français est la langue seconde	1 468 178	1 468 178	1 468 178	1 468 178	5 872 712
6) Perfectionnement linguistique Offre de services de perfectionnement linguistique destinés aux étudiants FLS (tutorat, laboratoires, travaux dirigés...)					
7) Ressources Internet Élaboration de ressources Internet pour les cours et programmes de langue seconde					

8) Activités culturelles Enrichissement du milieu de vie des étudiants : offre d'activités enrichissantes reposant sur un volet culturel et une animation organisée	61 000	61 000	61 000	61 000	244 000
---	--------	--------	--------	--------	---------

4.2 Appui au personnel éducatif et recherche

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Provincial	Total
a) Taux de diplomation d'enseignants qualifiés pour FLS	Accroître le nombre finissants qualifiés pour FLS, de 184 en 2008-2009 à 195 en 2012-2013	2009-2010	277 600	277 600	555 200
		2010-2011	277 600	277 600	555 200
b) Taux d'inscriptions dans les cours linguistiques et de didactique	Accroître le nombre d'inscriptions dans les cours linguistiques et de didactique, de 120 en 2008-2009 à 127 en 2012-2013	2011-2012	277 600	277 600	555 200
		2012-2013	277 600	277 600	555 200
		Total	1 110 400	1 110 400	2 220 800

Initiatives prévues	Contributions totales prévues				
	09-10	10-11	11-12	12-13	Total
1) Objets d'apprentissage Offre d'un appui, d'une formation et des objets d'apprentissage permettant l'amélioration des compétences didactiques des membres du corps professoral du CUSB	130 000	130 000	130 000	130 000	520 000
2) Formation des enseignants – Éducation FLS Offre d'un programme de formation des futurs enseignants d'immersion et de Français de base	309 000	309 000	309 000	309 000	1 236 000
3) Perfectionnement professionnel Offre d'ateliers et cours de perfectionnement destinés au personnel enseignant d'immersion et de Français de base	35 400	35 400	35 400	35 400	141 600
APPUI AUX DIVISIONS SCOLAIRES					
4) Rétention de nouveaux enseignants Appui aux divisions scolaires dans la mise en vigueur de stratégies efficaces pour améliorer la rétention de nouveaux enseignants lors de l'insertion professionnelle	33 600	33 600	33 600	33 600	134 400
5) Perfectionnement des administrateurs Offre de perfectionnement aux administrateurs des écoles d'immersion et des écoles anglophones qui offrent le français de base et aux futurs administrateurs de ces écoles					
RECHERCHE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION					
6) Recherche en FLS Mise en œuvre d'un plan d'action pour rehausser les appuis offerts à la recherche en matière de FLS	47 200	47 200	47 200	47 200	188 800
7) Projets de recherche FLS Participation à des projets de recherche dans le domaine de l'enseignement du français langue seconde					